

## LES COMMISSIONS D'ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS:

### UN OUTIL IMPORTANT POUR TOUS

Les Commissions d'études du développement des télécommunications constituent un des mécanismes par lesquels les Etats Membres et les Membres du Secteur de l'UIT-D étudient ensemble, dans le cadre des Questions, les problèmes qui revêtent un intérêt prioritaire pour les pays en développement. Elles contribuent au développement des réseaux de télécommunications et des technologies de l'information et de la communication (TIC) en facilitant une libre circulation des idées et les échanges d'expériences.

La Commission d'études 1 de l'UIT-D étudie en particulier des questions à caractère réglementaire comme l'interconnexion et l'accès/service universel, alors que la Commission d'études 2 de l'UIT-D étudie des questions portant sur le développement et la gestion des réseaux, par exemple les réseaux pour les applications des TIC (comme la cybersanté et le commerce électronique), la transition vers les IMT-2000, les communications large bande et la gestion du spectre. Nous sommes convaincus que le travail qu'elles effectuent peut présenter un grand intérêt pour les autorités nationales de régulation et des télécommunications. Ce prospectus vous informera des activités des Commissions d'études de l'UIT-D.

Nous nous sommes engagés à réaliser en temps opportun un travail de qualité qui tient compte des nouvelles circonstances. Travaillons ensemble pour relever ce défi. Nous nous réjouissons de travailler avec vous.

**Alberto Gabrielli**

*Président de la Commission  
d'études 1 de l'UIT-D*

**Nabil Kisrawi**

*Président de la Commission  
d'études 2 de l'UIT-D*

**Il incombe aux Commissions d'études de l'UIT-D de:**

- *Diffuser en temps opportun les résultats de leurs travaux, de préférence au moins sur une base annuelle*
- *Diffuser des documents adaptés aux pays*
- *Faire preuve de souplesse pour traiter les nouvelles questions qui se posent*
- *Renforcer la participation des pays en développement*

# COMMISSIONS D'ÉTUDES DE L'UIT-D

## **PARTICIPEZ AUX COMMISSIONS D'ÉTUDES DE L'UIT-D: L'OCCASION DE FACILITER ET DE RENFORCER ENSEMBLE LE DÉVELOPPEMENT DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

### **Comment définir les Commissions d'études de l'UIT-D?**

Elles constituent une tribune unique en son genre et impartiale qui offre, au niveau mondial, un cadre de réunion aux pays développés et aux pays en développement pour étudier les questions et les problèmes présentant un intérêt prioritaire pour les seconds nommés.

L'UIT-D compte deux Commissions d'études:

- La Commission d'études 1 porte sur les stratégies et les politiques de développement des télécommunications et traite 7 Questions.
- La Commission d'études 2 porte sur le développement et la gestion des services et des réseaux de télécommunication et traite 10 Questions.

### **Qui est habilité à participer aux activités des Commissions?**

- Les Etats Membres peuvent participer sans avoir à fournir d'autre apport que leur contribution annuelle à l'UIT.
- Les Membres de Secteur de l'UIT-D, contrairement aux Membres des Secteurs de la normalisation et des radiocommunications, peuvent participer aux activités des Commissions d'études du Secteur du développement des télécommunications même si leur classe de contribution est inférieure à 1/2 d'unité et ont donc la possibilité de choisir les classes de 1/4 ou de 1/8 d'unité. La classe minimale de 1/16 d'unité contributive est réservée aux Membres du Secteur provenant de pays en développement.
- Les Associés peuvent participer aux travaux d'une seule Commission d'études et de ses groupes subordonnés après versement d'une contribution financière, fondée sur l'unité contributive déterminée par le Conseil.

### **Comment fonctionnent-elles?**

Pour faciliter leurs travaux, les Commissions d'études peuvent établir des groupes pour étudier des Questions ou parties de Questions spécifiques, selon diverses modalités:

- Groupes de Rapporteurs: c'est dans le cadre de ces groupes, présidés par des Rapporteurs, que les Questions sont généralement traitées; ils s'apparentent aux groupes de travail des Secteurs de la normalisation et des radiocommunications de l'UIT. Leur budget provient de celui alloué aux Commissions d'études du BDT.

- Groupes chargés de projets: placés sous la direction d'un Président, ces groupes ont été créés récemment à titre d'essai. La priorité va à la fourniture rapide (un ou deux ans) du produit en réponse au sujet étudié. Le budget est pris sur celui alloué aux Programmes.
- Groupes spécialisés: ils sont placés sous la direction d'un Président. La priorité va à la fourniture rapide (un an) du produit en réponse aux sujets étudiés. Ils arrêtent leur propre méthode de financement, qui repose sur le volontariat ou le recours à des fonds spéciaux ou les deux à la fois.
- Autres groupes: tels que groupes mixtes de Rapporteurs ou groupes mixtes (par exemple, sur la Résolution 9 (Rév. Istanbul, 2002) concernant la gestion du spectre, et la Question 21/2) ou groupes régionaux, selon le cas.
- Traitement électronique de documents: afin de progresser dans leur travail, les membres des Commissions d'études de l'UIT-D procèdent dans une large mesure à des échanges de documents et d'information sous forme électronique. Cela réduit le volume des documents sur papier et permet à ceux qui ne sont pas en mesure d'assister aux réunions de soumettre des contributions et de participer ainsi à l'élaboration des Recommandations et des Rapports.

## **Quand se réunissent-elles?**

Les Commissions d'études se réunissent chaque année, pendant quatre jours ouvrables, normalement au siège de l'UIT à Genève (Suisse). Elles peuvent aussi se réunir dans les régions de l'UIT-D, à l'invitation d'un Etat Membre ou d'un Membre du Secteur.

La fréquence et le lieu des réunions des autres groupes sont décidés par la Commission d'études. Ces groupes se réunissent également au cours de la réunion annuelle des Commissions d'études.

Entre les réunions, les Rapporteurs, avec l'appui du Secrétariat du BDT, assurent la coordination des travaux restants par voie électronique. Les Commissions d'études font ensuite rapport sur les progrès de leurs travaux à la Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT) et s'entretiennent avec le Groupe consultatif pour le développement des télécommunications (GCDT) d'autres questions pertinentes.

## **Quels résultats concrets produisent-elles?**

Les Commissions d'études établissent des:

**Rapports**

**Recommandations**

**Lignes directrices**

que les pays en développement ont trouvé utiles pour formuler leurs politiques et stratégies aux niveaux national et international.

## LES COMMISSIONS D'ÉTUDES DE L'UIT-D OFFRENT UN CADRE IMPARTIAL ET MONDIAL DANS LEQUEL VOUS POURREZ TROUVER DES RÉPONSES À VOS QUESTIONS ET EXPRIMER VOS OPINIONS

Les Commissions d'études 1 et 2 de l'UIT-D constituent un cadre spécial dans lequel les partenaires du monde entier peuvent se rencontrer et exposer leurs points de vue sur des questions réglementaires et technologiques communes présentant un grand intérêt. Ces questions portent notamment sur l'interconnexion, l'incidence de la convergence technologique, l'accès/le service universel, la mise en œuvre de la téléphonie IP dans les pays en développement, l'application des télécommunications aux soins de santé, le passage aux réseaux de la nouvelle génération, les technologies d'accès pour les communications à large bande, la gestion du spectre et le passage des réseaux mobiles existants aux IMT-2000.

La dernière Conférence mondiale de développement des télécommunications (CMDT-02), tenue à Istanbul (Turquie) en 2002, a adopté de nouvelles méthodes de travail en vue d'accélérer les travaux des Commissions d'études et d'obtenir des résultats concrets. Un an plus tard, il est satisfaisant de constater que les Commissions d'études ont déjà obtenu de nombreux résultats; elles ont par exemple achevé le projet de rapport final sur l'accès/le service universel et le projet de lignes directrices visant à permettre aux pays en développement de passer progressivement des réseaux mobiles existants aux IMT-2000. Ces résultats concordent avec notre objectif, qui est d'obtenir en temps voulu des résultats satisfaisants pour aider les pays en développement qui ont entrepris de restructurer et de renforcer leur secteur des télécommunication.

J'espère que les renseignements contenus dans ce prospectus et les travaux entrepris par les Commissions d'études seront d'une grande utilité pour les décideurs, les régulateurs et les dirigeants du secteur des télécommunications, qui veulent trouver des solutions à des problèmes précis dans le domaine des télécommunications et des TIC. Il est à espérer que bon nombre d'entre vous participeront aux travaux des Commissions d'études. Je m'associe donc aux Présidents des Commissions d'études 1 et 2, respectivement, M. Gabrielli et M. Kisrawi, pour inviter toutes les personnes concernées à participer activement aux travaux de ces Commissions.

Nous sommes confrontés à de nombreux défis. Ensemble, nous pouvons les relever pour ouvrir de nouvelles perspectives.



**Hamadoun I. Touré**  
Directeur du BDT

Commissions d'études de l'UIT-D  
Bureau de développement des télécommunications  
**Union internationale des télécommunications**  
Place des Nations, CH-1211 Genève 20, Suisse  
Tél.: +41 22 730 5439 – Fax: +41 22 730 5484  
E-mail: [devsg1@itu.int](mailto:devsg1@itu.int) and [devsg2@itu.int](mailto:devsg2@itu.int)  
[http://www.itu.int/ITU-D/study\\_groups](http://www.itu.int/ITU-D/study_groups)